



## Festival des Masters

**Clélia Farago, violoncelle**

**Zoltan Kodaly : Sonate pour violoncelle seul op. 8 (1915)**

1er mvt : allegro maestoso ma appassionato

**Pierre Farago : Concerto pour violoncelle solo et orchestre de chambre  
(2020) "Nocturne"**

*Voyage en Hongrie*

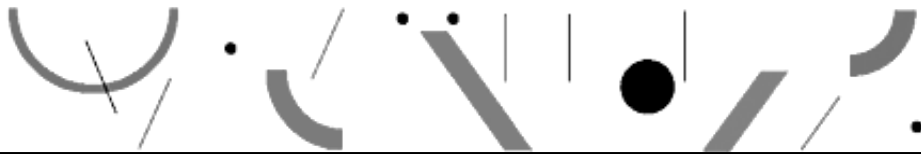
"Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir l'œuvre de deux compositeurs d'origine hongroise qu'un siècle de distance sépare et qui se retrouvent aujourd'hui réunis sous l'archet de Clélia Farago et des talentueux étudiants du CNSMD de Lyon".

**Clélia Farago** commence l'apprentissage du violoncelle à l'âge de cinq ans. Elle étudie d'abord au Conservatoire de Boulogne (CRR) puis au Conservatoire de Reims où elle obtient, en 2013, son DEM à l'unanimité. Elle entre ensuite en cycle de perfectionnement au CRR de Rueil-Malmaison, couronné par un prix de virtuosité Mention Très Bien en 2015. En juin de cette même année, elle intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon dans la classe d'Yvan Chiffoleau ; et en sort diplômée au grade de Master en 2020. Dans le cadre de ses études au CNSMDL, elle travaille la musique de chambre auprès de Yovan Markovitch et David Selig et participe à plusieurs masterclass et stages, notamment avec Emmanuelle Bertrand, Roland Pidoux, François Salque ou encore Mathieu Erzog. Passionnée par la pratique orchestrale, elle est membre de l'Orchestre Français des jeunes en 2018 et collabore avec l'Opéra du Rhin et l'Orchestre Symphonique de Mulhouse. Elle est également régulièrement appelée par l'Orchestre National de Strasbourg, l'Orchestre National de Lyon, l'Orchestre National d'Île de France ou encore l'Orchestre de Chambre du Languedoc. Clélia Farago joue un instrument Vatelot (Etienne) de 1969.

## Consignes COVID-19

**Afin de veiller à votre sécurité et à la qualité de votre accueil qui reste essentielle, nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires suivantes :**

- lavage des mains dès l'entrée du CNSMDL (borne de gel hydroalcoolique à disposition)
- port de votre masque obligatoire dans l'ensemble du bâtiment, comme en salle pendant le spectacle



- 
- vestiaire fermé et contrôle des billets sans contact
  - évitez les regroupements et respectez une distanciation d'au moins 1 m, notamment dans la file d'attente
  - en salle : principe d'un siège vide entre chaque spectateur.